

# COMMENT FAIRE VOTRE DON ?

## Par courrier

**Paiement par chèque :** merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine – Tour de Batère ». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

**Paiement en espèces :** merci de compléter vos coordonnées auxquelles nous vous adresserons votre reçu fiscal.

## Par internet

**Faites votre don en ligne** sur notre site internet sécurisé : [www.fondation-patrimoine.org/29914](http://www.fondation-patrimoine.org/29914)

**Flashez le QR code** au dos à l'aide de votre smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet ! L'installation d'une application QR code est requise pour cela.

**Pour les particuliers,** votre don ouvre droit à une réduction de :

l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt, ou de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 €. Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €. Un don de 100 € = 75€ d'économie d'impôt

**Pour les entreprises,** réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT. Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

**Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.**

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune et à 3% du montant des autres dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label.

Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

# BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour aider à la restauration de la « Tour de Batère » et je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année en cours. J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine.

**Le montant de mon don est de :**

50 €  80 €  100 €  150 €

**autre montant** .....

**Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :**

- de l'Impôt sur le Revenu  
OU  de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune  
OU  de l'Impôt sur les Sociétés

**Libellez votre chèque à l'ordre de :**

**Fondation du Patrimoine – Tour de Batère**

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

**NOM OU SOCIETE :** .....

**Adresse :** .....

**Code Postal & Ville :** .....

**Apportez votre soutien à la Fondation du Patrimoine pour la sauvegarde de notre patrimoine, profitez d'une réduction d'impôt.**

**1 don = 1 reçu fiscal = 1 réduction d'impôt**

**Coupon réponse à adresser à :**

**Fondation du Patrimoine Languedoc-Roussillon**

**2 bis rue Jules Ferry  
34000 MONTPELLIER**

**Contact :**

**Tél. : 33 (0) 4 67 92 58 65**

**E-Mail : [fdplanguedoc@wanadoo.fr](mailto:fdplanguedoc@wanadoo.fr)**



**ASSOCIATION  
DE SAUVEGARDE  
DE LA TOUR DE BATÈRE**

[www.sauvegaretourdebatere.org](http://www.sauvegaretourdebatere.org)



## BON DE SOUSCRIPTION

## LA TOUR DE BATÈRE



**TOUR MAITRESSE DU RÉSEAU  
MÉDIÉVAL DE CASTELNOU**

**CORSAVY et SAINT MARSAL (66)**

[www.fondation-patrimoine.org/29914](http://www.fondation-patrimoine.org/29914)





## UNE TOUR QUI RELIE LES HOMMES

La Tour de Batère est un emblème de l'architecture militaire médiévale du Roussillon. Elle se tient au sommet d'une ligne de crête descendant du Canigou, à 1 439 m au-dessus de la plaine, à cheval entre les communes de Saint Marsal et de Corsavy, dans le Haut Vallespir. Elle offre un point de vue stupéfiant sur Perpignan, les Aspres, la plaine et la mer d'un côté, et sur tout le Vallespir de l'autre. On y parvient notamment par un chemin de terre, l'ancienne route des romains.

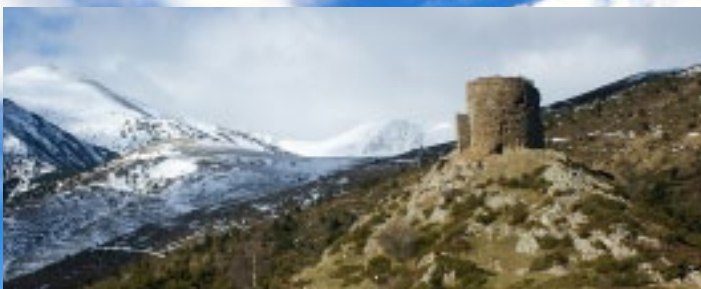
Batère fait partie du système connu sous le nom de tours à signaux du Roussillon. Il a fonctionné en tant qu'instrument de communication militaire durant tout le moyen âge, du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Elle a été construite à la fin de la période des rois de Majorque, vers 1340, dans le but de renforcer la protection du royaume face à la puissante menace représentée par le roi d'Aragon. Dans le dispositif d'information du royaume de Majorque puis, après la défaite, dans celui de la Catalogne-Aragon, Batère a joué, avec la tour d'El Far (Tautavel) un rôle charnière de « nœud de réseau » vers lequel convergeaient les informations des autres tours, et à partir duquel tout était envoyé vers le point de commandement, à Castelnou et au-delà vers Perpignan puis Barcelone via le réseau de tours de la côte. La Tour de Batère fut ainsi l'une des pièces maîtresse du réseau.

### TRAVAUX ENVISAGES :

**Les travaux concernent la restauration complète de la Tour de Batère.**

**Coût total estimé des travaux :**

**171 506 € H.T.**

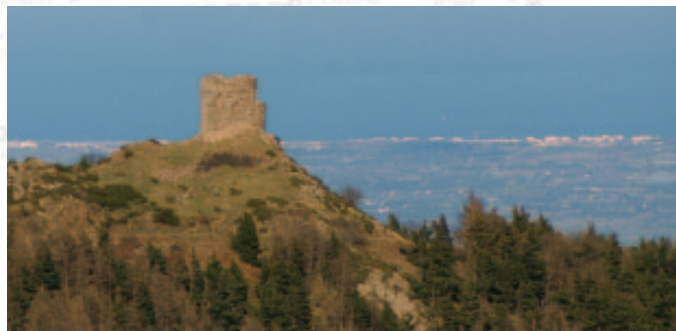


## LA SAUVEGARDE DE LA TOUR

La tour de Batère s'est détruite lentement au fil des ans, faute d'entretien, minée par la sécheresse, le gel, la tramontane et les impacts de foudre. De nombreux signes de dégradation sont visibles : fissures, éboulements des parements externes, désorganisation des maçonneries, désolidarisation des vestiges de l'escalier externe de la tour. Aujourd'hui, les dégradations portent atteinte à son existence. Elle offre un risque immédiat d'écroulement. Elle fut un édifice essentiel, par son importance stratégique pour le réseau auquel elle appartenait. Elle est la dernière à ne pas être restaurée.

Le premier acte de l'Association a été de mobiliser un cabinet d'architectes pour concevoir et chiffrer le sauvetage. Un plan a été proposé et accepté par les parties prenantes. Le chantier comportera deux tranches.

Une première de « sécurisation et accès au site » traitera l'urgence. Il faut rapidement sauver la tour d'un écroulement et protéger les promeneurs du danger. Les travaux consisteront en la reprise des éléments de structure dégradés (voûtes, jambages), la réfection des joints entre les pierres, le dallage du sol, la protection du public (anti escalade, fermetures par grilles de ferronnerie) et la mise en place d'un paratonnerre.



C'est pour sauver ce patrimoine qu'est organisée une souscription publique, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, pour financer une partie de ces travaux. Nous avons donc l'honneur de vous proposer de participer à notre souscription.

Cette souscription doit permettre aux entreprises, habitants et amis, de participer au financement de ces travaux et de témoigner de leur attachement à ce patrimoine.

Cette souscription est soutenue par les Mairies de Saint-Marsal et de Corsavy.

Nous vous remercions pour votre engagement et votre soutien financier.

**Si vous êtes sensibles à la sauvegarde de ce patrimoine architectural militaire, apportez votre soutien financier à ce projet et profitez d'une réduction d'impôt**

**1 don = 1 reçu fiscal = 1 économie d'impôt**

Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé : [www.fondation-patrimoine.org/29914](http://www.fondation-patrimoine.org/29914)



Flashez le QR code à l'aide de votre smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet !

*L'installation d'une application QR code est requise pour cela.*